



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 3483

Texte de la question

M. André Vallini attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les conditions de détention des prisonniers de guerre en Afghanistan. En effet, les normes internationales relatives au traitement des prisonniers de guerre, en particulier la convention de Genève, semblent ne pas être respectées par l'autorité intérimaire afghane. Il lui demande donc quelles sont les intentions de la France pour que les prisonniers de guerre détenus en Afghanistan bénéficient de toutes les garanties offertes par le droit international.

Données clés

Auteur : [M. André Vallini](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3483

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 2002, page 3280